

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Supprimer les rejets individuels d'eau usée dans les cours d'eau

N° de l'action : PCDN 2010-2013/1

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°2.2

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Récolter les eaux usées par la réalisation d'un collecteur et d'un égout

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x) quel(s) se reporte l'action :

Assainissement des eaux usées – assainissement collectif

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

SPGE/TWB et SPW

Coût financier

396.018,95€ HTVA

Engagement financier :

42% de la partie égouttage de la rue Sainte Ragenufle

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

Voir le plan triennal 2010

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Nettoyer les autres dépôts de déchets divers le long des cours d'eau

N° de l'action : PCDN 2010-2013/2

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°5.2

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

- Obliger les riverains responsables des dépôts de procéder à leur enlèvement dans les meilleurs délais ;
- Au cas où les responsabilités ne seraient pas établies, faire procéder à l'enlèvement des dépôts par l'autorité publique ;
- Si nécessaire, dresser des amendes, conformément à la législation en vigueur (via les agents de police et les agents sanctionneurs)
- Implication des jeunes par l'action « Incourt propre » organiser avec des enfants .

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Polices / Agents sanctionneur / A la bonne vigilance des employés communaux

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

Police/IBW

Engagement financier :

Aucun

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010 à 2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Réparer les ouvrages d'art dégradés le long des cours d'eau

N° de l'action : PCDN 2010-2013/3

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°6.3

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

- Faire réparer les ouvrages dégradés par leurs propriétaires ou les faire démolir s'ils sont inutilisés et qu'ils ne présentent pas de valeur patrimoniale ou hydraulique significative.
- Si le droit de propriété n'est pas possible à établir, envisager l'intervention de l'autorité publique dans la destruction ou restauration de l'ouvrage.

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

IBW/surveillant des travaux

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

IBW si catégorie de rivière 2

Engagement financier :

Aucun

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Sensibiliser et associer la population aux efforts entrepris dans le cadre du contrat de rivière.

N° de l'action : PCDN 2010-2013/4

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°18.3.1

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Diffuser régulièrement l'information dans le bulletin communal ou sur le site internet de la commune

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Service de la commune pour l'Incourt –Info et le service Internet

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

Les membres du Contrat Rivière pour avoir des articles pertinents à faire paraître dans l'Incourt-Info

Engagement financier :

Aucun

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010 à 2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Sensibiliser et associer la population aux efforts entrepris dans le cadre du contrat de rivière

N° de l'action : PCDN 2010-2013/5

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°18.5.2

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

- Assurer l'itinérance de l'exposition du contrat Rivière ;
- Journée propreté organisée par la commune ;
- Possibilité des les activités communales de monter un stand « Contrat Rivière » (Fête de la Jeunesse, Inrock ;
- De demander la participation d'un animateur pour animer un stand ;
- Inviter un animateur dans le cadre d'un stage ;

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Action de sensibilisation et de conscientisation lors de la semaine de l'eau

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

L'ASBL Contrat Rivière – Commune d'Incourt

Engagement financier :

A prévoir

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010 à 2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Résoudre les points noirs: déchets le long des cours d'eau et sensibiliser la population

N° de l'action : PCDN 2010-2013/6

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°8.3

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Procédure à suivre (Voir règlement de Police) :

- 1- Courrier général toute-boîte dans les rues où se trouve les propriétés concernées par les déchets, rappelant la loi sur les déchets, et invitant les riverains à se mettre en ordre (après évaluation de l'action menée par la commune lors des JWE 2007) ;
- 2- envoi d'un courrier plus ciblé pour la maison où aucune amélioration n'a été constatée, avec rappel d'une amende possible si toujours pas de réaction ;
- 3- Rappel à l'ordre énergique (voir amende).

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Service environnement de la commune – Surveillant des travaux

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

Police et Police de l'environnement

Engagement financier :

Aucun

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010 à 2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Lutter contre les plantes invasives

N° de l'action : PCDN 2010-2013/7

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°10.2

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

- 1- Informer la population par des articles dans le bulletin d'information communal ;
- 2- Former le service espace vert à la reconnaissance des espèces ;
- 3- Inventaire des plantes invasives à réaliser ;
- 4- Vérifier en amont d'autres communes la présence de plantes invasives

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Ouvriers communaux

Surveillant des travaux

Un membre du Contrat Rivière pour une formation du personnel communal

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

Contrat Rivière

Engagement financier :

Aucun

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010 à 2013

Elaboration du PA 2011-2013 du contrat rivière Dyle Gette

Titre de l'action :

Protéger et mettre en valeur des sources et fontaines

N° de l'action : PCDN 2010-2013/8

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du contrat Rivières : n°14.1

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Réhabilitation de la fontaine Saint Antoine par la création d'un espace convivial mettant en valeur une source du centre de Incourt

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaire pour mener à bien l'action) :

Entreprise de Gros Œuvre pour la réalisation

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre ou autre) :

La province du Brabant Wallon

Besoins financiers :

5.000€ TVAC

Engagement financier :

Aide de la Province : 2.500€ TVAC

Commune : 2.500€TVAC

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

2010